

Pour l'amour de leurs terres

Agriculture. Pour avoir, sur leurs prairies naturelles, des pratiques respectueuses de la biodiversité, William Lafon, basé à Saint-Laurent-d'Olt et sa compagne Sabine Joulié, de Montrozier, ont chacun remporté un prix au concours des prairies fleuries.

Ils ont en commun l'amour de leur patrimoine. William Lafon tient la ferme d'Asas, à Saint-Laurent-d'Olt, de sa maman. Idem pour Sabine, sa compagne, basée à Montrozier, qui gère l'EARL des Cloutets. William produit des volailles, mais aussi des lentilles bio, du blé panifiable et de l'huile de tournesol. Sabine, elle, s'occupe de bovins allaitants. Lui, prône « le respect des sols, pour qu'ils vous le rendent », elle, « des pratiques pour protéger l'exploitation comme l'ont fait les anciens ». Ce couple a aussi en commun deux prix obtenus au Concours des prairies fleuries, l'une des sous-catégories du Concours général agricole qui vise à récompenser le travail de gestion des agriculteurs sur les prairies naturelles.

« On a un trésor qu'on ignore »

Sabine y a participé l'an dernier car plusieurs de ses parcelles de terrain se trouvaient sur le site protégé Natura 2000 baptisé "Vieux arbres de la haute vallée de l'Aveyron et des abords du Causse Comtal". « J'ai été contactée par les organisateurs locaux du concours, invitées-elle. J'ai accepté par curiosité, pour savoir ce qu'il y avait sur ma parcelle. C'est un terrain important à mes yeux, ça fait des décennies qu'on en prend soin. » On est alors en mars 2016 et Sabine s'inscrit au concours sur le net. Passé une première fois sur son exploitation pour repérer la zone, le jury revient, mi-juin, faire son diagnostic. Pour évaluer la cohérence, sur la terre de Sabine, entre valorisation fourragère et conservation de la biodiversité. « Il y avait



Le couple gère deux exploitations d'une centaine d'hectares chacune, à Saint-Laurent-d'Olt et Montrozier.

deux botanistes, un apiculteur, un agronome et encore d'autres experts », se souvient William. Une heure leur suffit. « Ils ont tracé une diagonale au centre de la parcelle, et c'était parti, reprend Sabine. Ils ont répertorié une cinquantaine d'espèces de plantes, regardé l'entretien des haies, la forme de la parcelle, la qualité du paysage, etc. » Le verdict est sans appel. « Ils ont été séduits par la quantité de

plantes pour certaines très anciennes. Ils ont conclu que la parcelle se régénère toute seule grâce à nos pratiques respectueuses. » Par exemple, si son foin est aussi appétant, c'est parce que pousse sur sa parcelle une "fleur de foin" qui le fait sentir bon. Et le rend de fait plus agréable à manger pour ses bêtes. Un atout qu'elle ignorait avant le passage des experts. « C'est extra tout ce que voient ces gens-là juste en se mettant à genoux par terre,

explique Sabine. On a un trésor qu'on ignore... » Un trésor qui lui permet, au mois d'août, de terminer première lors de la remise des prix du concours, dans la catégorie "prairie de fauche". Elle obtient même un prix "coup de cœur mellifère", grâce aux plantes que butinent les abeilles sur ses terres. Et quelques mois plus tard, récompense ultime, Sabine apprend lors du Salon de l'Agriculture qu'elle a terminé troisième au niveau national du concours.

Histoire de famille

L'année suivante, c'est son compagnon, William, qui participe à la compétition par le biais du Parc naturel régional (PNR) des grands causses. « Sabine m'avait mis l'emu à la bouche, plaisante-t-il. Et c'est vrai, qu'après le passage du jury, on s'aperçoit qu'on ne connaît pas sa parcelle si bien que ça. » Comme sur l'exploitation de Sabine, le jury constate chez William, qui concourt lui aussi dans la catégorie "fauche

et pâturage", des pratiques non seulement respectueuses de l'environnement, mais surtout, qui ne datent pas d'hier. « On m'a par exemple expliqué qu'une sorte de trèfle qui pousse ici rend mon foin meilleur », détaille-t-il. Si bien qu'il obtient la deuxième place "coup de cœur" du concours, juste derrière Nicolas Fayet, du Gaec des Tuilières et basé Saint-Laurent-d'Olt, qui est lui arrivé premier localement. « C'est grâce aux grands-parents et aux parents, assure l'agriculteur. Ils ont bien travaillé, n'ont pas cherché à trop intensifier. Ils prenaient le temps d'observer, de voir ce qui marchait ou pas. » Des marqueurs de bonne gestion qui font la différence dans un tel concours. « Ils prennent vraiment en compte la tradition familiale, reprend-il. Parce que lorsqu'on a une histoire avec ses terres, on en prend forcément plus soin. » La portion de terre que William a engagée dans la compétition en est le parfait exemple. « La parcelle du cœur » comme il se plaît à l'appeler. La plus haute de son hamenu à Asas, à 900 mètres d'altitude. « Celle par laquelle on finit la récolte du foin », raconte William. Et où, chaque année depuis des décennies, à ce moment-là, on fait un repas avec les amis, les salariés et les gens qui passent par là. »

CAMILLE ANDRÉ
candre@midilibre.com

■ Nicolas Fayet, du Gaec des Tuilières, à Saint-Laurent-d'Olt, est arrivé premier au concours local. Il saura le jeudi 1er mars, lors de la remise des prix au Salon de l'Agriculture, s'il a gagné un prix au niveau national.

MILLAU

midi Libre.fr
dimanche 4 mars 2018



■ Cette famille a rempli deux sacs en un rien de temps aux pieds de la piscine. Beaucoup de canettes et de papiers.



■ Vingt-cinq secteurs de ramassage étaient prévus entre Millau et Peyre, sur les deux berges de la rivière.

Ces ferrailles et autres joyeusetés qui poussent dans le Tarn

Environnement. L'opération de nettoyage des berges a regroupé 80 personnes.

Trois vélos, deux mobylettes, une machine à coudre, deux éviers en porcelaine, une multitude de pneus, des plaques d'éverite, des canettes à gogo, des bâches et encore des bâches... Mais qui a donc l'idée de jeter toutes ces ordures dans la rivière ? À Creissels, où le club de plongée s'est mis à l'eau pour la cause, les objets remontés sont plutôt anciens. D'une époque où il semblait normal de balancer depuis le bas du village, ce qui encombrait familles et entreprises. Mais les canettes, les plastiques, les pots, les pneus, les ferrailles et la plupart des autres déchets ramassés par les quatre-vingts bénévoles réunis hier, ne datent pas du début du siècle. Un constat qui a de quoi mettre en colère.

La journée était avec eux. L'opération, organisée par la Communauté de communes, épaulée par le Parc des grands causses et cette année, la mairie de Creissels,



■ Et un vélo de plus, récupéré hier après-midi par les plongeurs dans le Tarn à Creissels.

a eu lieu sous le soleil. Comme à chaque fois, en plus des anonymes, Lo Bartas avait prêté ses randonneurs, les associations de pêche leurs pêcheurs, les riverains

du Tarn et de la Dourbie leurs riverains et la MJC une dizaine de ses kayakistes. Pour remercier tous ceux qui avaient chaussé leurs combis ou leurs bottes, Paprika, nou-

veau groupe millavois rémisant une contrebasse, un sax' et une guitare, a distillé quelques airs d'ici et d'ailleurs au moment du goûter.

TEXTES ET PHOTOS M. M.

Le plan de lutte contre les chenilles se met en place

Environnement. Le PNR met des outils à la disposition des communes.

Les papillons (et donc les chenilles) ne font pas partie des dix plaies d'Égypte. Mais clairement, elles en sont une pour le Sud-Aveyron. Depuis deux ans, les chenilles processionnaires et la pyrale du buis se sont installées localement, à la faveur du réchauffement climatique. Démunies, les mairies du territoire ont sollicité le Parc naturel régional des grands causses pour trouver des solutions, tant pour leurs espaces publics que pour les particuliers. Le PNR leur a proposé une réponse en deux temps. Grâce à un financement régional, il a organisé, à l'automne dernier, deux conférences sur le sujet, à Millau et à Saint-Affrique, pour mieux connaître le fléau. Et, en ce début d'année, il va fournir à toutes les communes qui le désirent, des kits pour tenter d'endiguer le phénomène. En fin de semaine, les élus ou les techniciens qui le souhaitent seront formés à l'utilisation d'un écopiège pour la chenille processionnaire et d'un piège à phéromone pour la pyrale. Des dispositifs que les communes vont pouvoir tester. Charge ensuite à elles, si elles les trouvent efficaces, d'investir pour en avoir d'autres.



■ Le Parc des grands causses va mettre à disposition des pièges à phéromone et des écopièges.

Elles pourront également les recommander aux habitants désireux de s'équiper pour leurs jardins.

Pas d'accalmie

Quoi qu'il en soit, il n'y aura pas de solution miracle. « Il faut laisser le temps à la nature de trouver des prédateurs naturels », prévient Grégoire Philippe, technicien forestier au Centre national de la propriété forestière. *On manque encore un peu de recul sur ces espèces.* Et l'expert de prévenir que les

choses ne devraient pas aller en s'arrangeant dans l'année à venir. « On observe un dérèglement des cycles », explique-t-il. *Depuis trois ans, la population augmente et tout porte à croire que ça va continuer.* En cause, notamment, les douceurs de l'automne et de l'hiver, qui ont permis leur développement. Le PNR a également édité 25 000 flyers sur chacun des deux insectes que les communes pourront distribuer à leurs administrés.

GUILHEM RICHAUD

COMMUNAUTÉ

Une page Facebook dédiée

Pour partager les informations sur la pyrale du buis et la chenille processionnaire du pin, le PNR des grands causses a lancé lundi une page Facebook dédiée, appelée "Infos chenilles". L'objectif est également que les particuliers puissent partager leurs trucs et astuces, et les endroits, sur le causse Noir notamment, où les invasions sont nombreuses.

Chenilles processionnaires : Le Parc souhaite « limiter la casse »

SOCIÉTÉ Le Parc naturel régional des Grands Causses a présenté son plan d'actions contre la processionnaire du pin et la pyrale du buis, lundi, à Millau. A défaut de solution miracle, la structure veut jouer un rôle de conseiller auprès des communes et des habitants.

L'information. C'est le mot d'ordre qui ressort de la conférence de presse organisée, ce lundi, au siège millavois du Parc des Grands Causses. Le PNR doit faire face à deux phénomènes simultanés et d'ampleur exceptionnelle sur son territoire. Au nord, autour de Millau et sur les causses, la chenille processionnaire dévore les forêts de pins et posent des problèmes d'ordre sanitaire. Pendant qu'au sud, dans le saint-affricain, des défoliations de buis provoquées par la pyrale sont de plus en plus préoccupantes.



Le Parc va distribuer des kits aux communes.

Cette double menace pour le milieu naturel a positionné le Parc des Grands Causses sur un fauteuil inconfortable, celui vers qui tout le monde se tourne pour sortir de l'impasse. Une place d'autant plus embarrassante qu'il ne semble pas exister de remède miracle. C'est en tout cas l'avis du Parc sur la question. « Nous allons essayer de limiter la casse, car éliminer totalement ces espèces est illusoire », déclare ainsi Laurent Danneville, responsable du pôle Ressources naturelles et biodiversité au PNR. Même topo sur les 50 000 flyers qui seront prochainement distribués dans les boîtes aux lettres des Sud-Aveyronnais. Les

prospectus visent à « agir à bon escient sans espoir démesuré ». Ils informent pour cela sur le cycle de développement de l'espèce invasive en question, avant de lister quelques moyens de lutte à taille humaine.

« Encourager les interventions citoyennes »

Le Parc incite également les habitants à préférer les produits homologués aux « méthodes de grands-mères », pour éviter les impacts nocifs sur le reste du milieu naturel. Pour partager ces conseils au plus grand nombre, le Parc naturel régional a créé une page Facebook baptisée « In-

fos chenilles ». Ses services y publieront notamment des informations scientifiques et des techniques de lutte. « On souhaite aussi que cette page soit un lieu d'échanges, où les gens postent leurs photos et partagent leurs expériences », indique Nadège Grimal, chargée de communication. Le Parc des Grands Causses veut enfin travailler en collaboration avec les quatre-vingt-treize communes situées sur son territoire. Une centaine de kits de lutte seront envoyés aux municipalités qui en ont fait la demande. A l'intérieur, on retrouve les mêmes ustensiles décrits dans les prospectus. Un écopiège pour capturer les processionnaires à leur descente de l'arbre, un piège à phéromones pour attirer les mâles, et un nichoir pour favoriser la prédation des mésanges, particulièrement friandes de chenilles. Le Parc espère que les communes, après avoir expérimenté ces outils, investissent à leur tour dans ce genre de méthodes. Leur efficacité n'est cependant significative qu'à petite échelle, ce qui n'est pas sans inquiéter certains organisateurs d'événement. D'après le PNR, une réunion est prévue, ce vendredi, avec le

sous-préfet et l'organisation du Festival des Templiers. Le Parc pourrait aussi traiter certains « lieux emblématiques » attaqués par la pyrale du buis, à Saint-Affrique et Versols-et-Lapeyre. Mais plus largement, c'est aux « interventions citoyennes » qu'appelle la structure. Elle va en avoir besoin. Après trois ans de développement massif de la chenille processionnaire en Sud-Aveyron, marqué par un climax encore jamais atteint au cours d'une année 2017 chaude et sèche, 2018 devrait être du même accablant... si ce n'est pire. « Tout laisse à penser que ça va encore augmenter l'an prochain », lâche Grégory Philippe, technicien forestier au CRPF*. Quant à la pyrale du buis, la tendance est guère plus réjouissante, même si des études récentes entretiennent des motifs d'espoir. Le Parc rapporte ainsi un travail mené par l'Inra d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui aurait mis en évidence l'efficacité de deux parasites pour tuer la chenille.

T.D.

* Centre national de la propriété forestière.

FLORE La processionnaire du pin et la pyrale se sont installées en Sud-Aveyron

Des pièges contre les chenilles

Le Parc naturel des Grands Causses cherche des solutions contre ces nuisibles.

C'est une des conséquences du réchauffement climatique. Depuis quelques années, le Sud-Aveyron a vu arriver deux espèces de chenilles particulièrement dérangeantes. La processionnaire du pin s'est installée dans les Grands Causses et la pyrale du buis, dans le Saint-Affricain et le Rougier. Et elle se développe à une vitesse exponentielle. À tel point qu'en 2017, la présence de la chenille processionnaire, favorisée par la sécheresse et une année aux températures douces, a posé de nombreux problèmes. Sur les arbres, mais aussi pour les habitants, puisqu'elle est particulièrement urticante. Et nombreux sont les particuliers à ne pas avoir réussi à s'en débarrasser dans leurs jardins.

En 2018, l'hiver doux n'incite pas vraiment à penser que les choses vont s'arranger. « On observe un dérèglement des cycles, explique Grégory Phi-



■ Un piège à phéromones contre la processionnaire du pin.

lippe, technicien forestier au Centre national de la propriété forestière. *Depuis trois ans, la population augmente et tout porte à croire que ça va continuer.* »

Une page Facebook dédiée

Alors le PNR des Grands Causses, après des échanges avec d'autres structures d'Occitanie, dont le Parc du

Haut-Languedoc, vient de proposer des outils aux communes du territoire. Il a mis à disposition de chacune d'entre elles, des éco-pièges contre la processionnaire du pin et un piège à phéromones contre la pyrale du buis. Cependant, il ne s'agit pas là d'une solution miracle. « Nous leur donnons un kit, explique Laurent Danneville, responsable du pôle ressour-

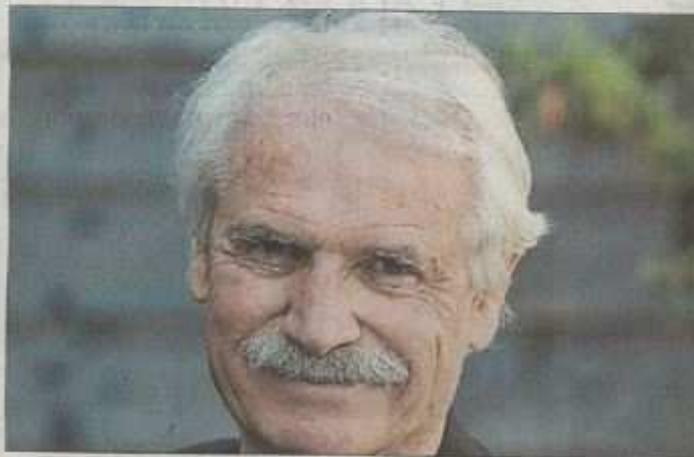
ces naturelles au PNR. L'objectif est qu'ils les testent et après, s'ils en sont satisfaits, qu'ils en achètent d'autres. » Et passent l'info à la population pour que les particuliers s'équipent. Mais il n'y aura pas de solution miracle. « Il faut laisser le temps à la nature de trouver des prédateurs naturels, reprend Grégory Philippe. On manque encore un peu de recul sur ces espèces. »

Et pour mieux apprendre à les connaître, le PNR des grands causses a lancé, à destination du grand public, une page Facebook Infos chenilles, a été créée. Elle a vocation à être participative. Le Parc y poste, régulièrement, des informations sur les nuisibles. Les particuliers, eux, sont amenés à proposer leurs solutions individuelles, mais également alerter sur les fortes concentrations.

GUILHEM RICHAUD
grichaud@midilibre.com

LA VISITE

Yann Arthus Bertrand à Millau le 29 mars



■ Il assistera au lancement du plan climat énergie.

C'est une figure écologiste française. Yann Arthus Bertrand sera à Millau, sur l'invitation du Parc naturel régional des grands causses, le jeudi 29 mars prochain. À l'occasion du lancement de son plan climat air énergie territorial, le PNR, qui ambitionne l'équilibre énergétique à l'horizon 2030, organise une soirée gratuite au cinéma de Millau. Au pro-

gramme, à partir de 20 h 45, une intervention de Yann Arthus Bertrand, sur le thème des « enjeux du changement climatique énergétique à l'échelle mondiale », puis une table ronde en présence de José Bové, Agnès Langevine, vice-présidente de la région Occitanie en charge de la transition écologique et Alan Fauconnier, président du PNR.

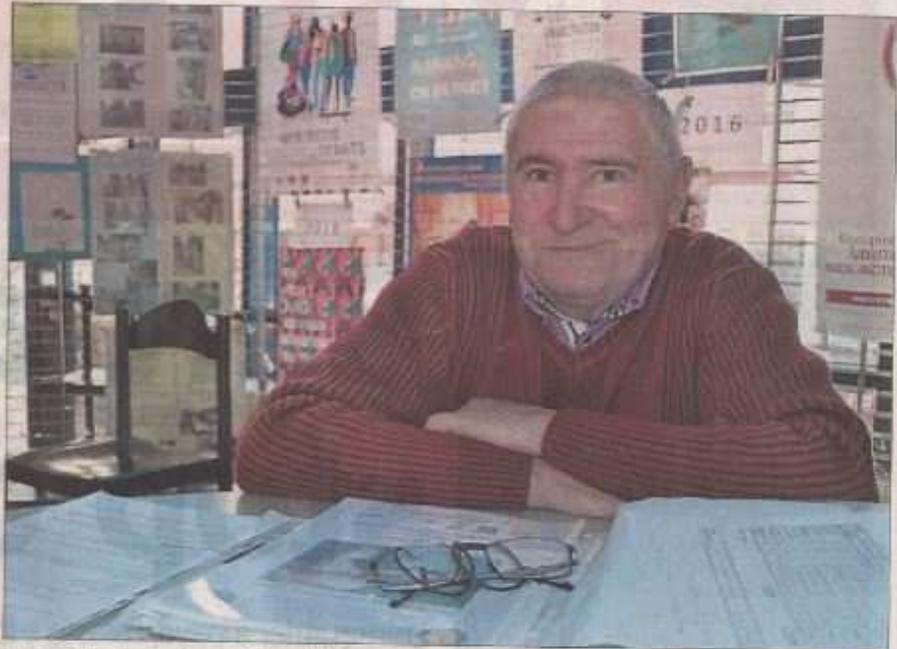
Protection de la faune sauvage : enfin des signaux positifs

Environnement. Le centre de protection millavois tenait son assemblée générale.

Pour le centre caussenard de protection de la faune sauvage, l'année aura été marquée par la recherche de financements. Depuis plusieurs mois déjà, son président et fondateur, Jean-Claude Austruy, alerte : « Si nous ne parvenons pas à financer un emploi et demi, le centre est amené à disparaître ». Retraité occupé « à temps plein » par son association, Jean-Claude Austruy le répète souvent : il n'est « pas éternel ».

450 bêtes recueillies

Depuis près de trente ans, le centre de protection de la faune sauvage intervient sur tout l'Aveyron, ainsi que sur l'intégralité des départements limitrophes. Il recueille les animaux sauvages blessés sur les bords des routes ou dans les champs, et leur apporte les soins nécessaires avant de les réintroduire dans leur milieu naturel. En 2017 encore, ce sont quelque 450 bêtes qui ont trouvé refuge dans le centre, impasse de la Patte-d'oie. Principalement des oiseaux, dont 80 % de rapaces. « Nous faisons une mission d'intérêt général, et nous sommes considérés comme une simple association à laquelle les communautés de communes refu-



■ Jean-Claude Austruy est le président fondateur du centre caussenard.

L.C.

sent d'allouer des subventions de fonctionnement », regrette à nouveau le président Austruy, malgré de récents signaux positifs : « Après plusieurs mois difficiles, nous sommes parvenus à nouer des contacts intéressants, notamment au conseil départemental et au Parc régional des grands causses. On avance, on va y arriver. » Compétentes pour

s'occuper des animaux errants sur leur territoire, les communes et communautés de communes sont encore nombreuses à rechigner. « Pourtant, pour le Saint-Affricain, si l'on rapporte au nombre d'animaux pris en charge, nous ne demandons que 2 300 € sur l'année, explique Jean-Claude Austruy. Et à peine plus de 3 500 € pour l'agglomération

de Rodez. Je ne comprends pas pourquoi tout fonctionne dans les autres centres et pourquoi, dans notre région, pourtant fière de son environnement et attachée à la nature, nous n'y arrivons pas. » Pour financer un emploi et demi, le centre a besoin d'un budget de 35 000 €.

LOLA CROS

lcros@midilibre.com

L'ACTION Déjà plus de 3 000 signataires ont répondu à l'appel du centre Une pétition pour rassembler des soutiens

Depuis plus d'un mois, l'association du centre a lancé, en ligne et en papier, une pétition pour "sauver la faune sauvage Sud-Massif Central par la création de postes permanents", sur l'interface

www.change.org. Déjà près de 3 000 personnes ont signé le texte, en ligne. Près de 400 autres l'ont fait sur papier. Autant de soutiens qui donnent du poids au discours de Jean-Claude Austruy auprès

des collectivités. « Aussi, nous demandons à tous ceux qui nous soutiennent et que nous rencontrons d'écrire aux élus, de leur dire à quel point notre activité relève de l'intérêt général », explique

le président. Depuis quelques mois, l'association ne s'appuie sur aucun salarié ni jeune en contrat de service civique. Une centaine de bénévoles donnent régulièrement de leur temps pour le centre.

Jeudi 15 mars 2018 • JOURNAL DE MILLAU

ST-BEAUZÉLY

Débroussaillage du chemin de Salsac au pont de Gignac

ENVIRONNEMENT Le 3 mars, une douzaine de bénévoles armés de débroussaillieuses, de cisailles, de fourches, de tronçonneuses, ont entrepris de remettre en état cet ancien chemin qui reliait les communes de Saint-Beauzély, et Saint-Léons en passant le long de la rivière Muse. C'est 1,5 km de sentier qui a été nettoyé sous un soleil printanier et dans une ambiance appliquée mais bon enfant.

La pause déjeuner, au soleil et à l'abri des murs de l'église de romane de Salsac, fut réparatrice et conviviale. Ils remercient la commune de Saint-Beauzély pour la mise à disposition d'une partie du matériel ainsi que Laurent Blanc de Salsac pour son aide efficace au transport des branchages.

Cette réouverture s'inscrit dans le cadre du projet d'itinérance de randonnée pédestre, équestre et VTT qui permettra, à terme, de relier les sources de la Muse, sous le Mas de Vinaigre, à son confluent à Candas en passant par tous les villages et hameaux qui jalonnent notre superbe rivière. Elle s'inscrit également dans le projet de développement de la multi-randonnée initié par la Communauté de communes



de la Muse et des Raspes du Tarn et les services du Parc naturel des Grands Causses. Il serait fortement souhaitable que cette liaison puisse être raccordée au futur sentier d'itinérance de la vallée du Tarn, cela est possible si on s'en donne les moyens et la volonté politique.

Tout au long de cet itinéraire on pourra découvrir les richesses patrimoniales monumentales, naturelles, paysagères (très variées) de la vallée de la Muse entre Causse Rouge et Lévézou, en s'appuyant sur les services, les hébergements et commerces présents. Cela pourra permettre

également de développer le tourisme avec l'aide d'une communication adaptée comme cela se fait déjà en d'autres lieux (GR20, Stevenson en Cévennes).

L'Office de tourisme de la Muse et des Raspes du Tarn, des associations locales, les particuliers bénévoles, les adeptes de randonnée souhaitent ardemment que les moyens nécessaires, tant financiers que politiques ou administratifs, soient mis en œuvre rapidement pour qu'un véritable projet cohérent soit mis en place et aboutisse dans des délais les plus courts possibles.

4

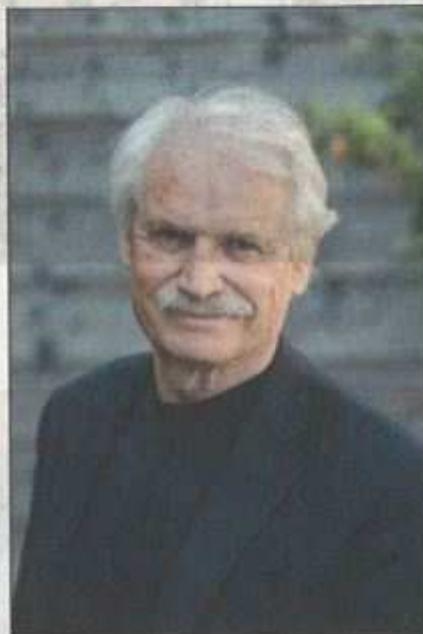
ACTUALITÉ

AU CREUX DE L'OREILLE

Yann Arthus Bertrand à Millau le 29 mars

ÉVÈNEMENT Le Parc naturel régional des Grands Causses vient d'annoncer, dans un communiqué, la présence à Millau du très célèbre photographe français, Yann Arthus Bertrand, jeudi 29 mars 2018.

Le reporter d'images et réalisateur est invité par le Parc à la soirée de lancement du PCEAT (Plan Climat Energie Air Territorial), qui se tiendra à 20h45 aux Cinémas de Millau. L'élaboration de ce document a été confiée au syndicat mixte du PNR par les Communautés de communes.



« *Grand témoin de l'événement* », Yann Arthus Bertrand fera une intervention sur « *les enjeux du changement climatique à l'échelle mondiale, son expérience, l'action de la fondation* ». Une table ronde avec comme thème « *La transition énergétique, un enjeu local pour répondre aux problématiques globales* » est également prévue avec comme participants en plus de Yann Arthus Bertrand, José Bové, député européen, Agnès Langevine, vice-présidente de la Région Occitanie de la transition écologique et énergétique de la biodiversité, Alain Fauconnier, président du Parc naturel régional des Grands Causses.

■ LÉVÉZOU - SÉVÉRAGAIS

mjdlibre.fr
jeudi 15 mars 2018

Saint-Beauzély Opération de débroussaillage

Samedi 3 mars, une douzaine de bénévoles armés de débroussailleuses, de cisailles, de fourches, de tronçonneuses, ont entrepris de remettre en état l'ancien chemin qui reliait les communes de Saint-Beauzély et Saint-Léons, en passant le long de la rivière la Muse. C'est 1,5 km de sentier qui a été nettoyé sous un soleil printanier et dans une ambiance appliquée mais bon enfant. Cette réouverture s'inscrit dans le cadre du projet d'itinérance de randonnée pédestre, équestre et VTT qui permettra, à terme, de relier les sources de la Muse, sous le mas de Vinaigre, à son confluent à Candas, en passant par tous les villages et hameaux qui jalonnent la rivière. Elle s'inscrit également dans le projet de développement de la multirandonnée initié par la communauté de communes de La Muse et des Rases du Tarn et les services du Parc naturel des grands causses.



■ Mobilisés pour le chemin de randonnée.

Comité du Massif central

Alain Fauconnier élu président délégué

Le président du Parc naturel régional des Grands Causses Alain Fauconnier a été élu, vendredi 9 mars, à l'unanimité, président délégué du comité du Massif central aux côtés de Brice Hortefeux, nommé président, Valérie Simonet (présidente du département de la Creuse) nommée vice-présidente et Tony Cornelissen (président de la chambre d'agriculture de la Corrèze) nommé vice-président

En partenariat avec l'Etat et les Départements, et avec l'appui des Régions, le Groupement d'intérêt public (GIP) Massif central, composé des quatre conseils régionaux, est l'autorité de gestion du Programme opérationnel (PO). Le commissariat de massif et la préfecture du Puy-de-Dôme assurent, sous l'égide du préfet coordonnateur de massif, l'autorité de gestion de la convention de massif.

Le dispositif interrégional

L'enjeu principal pour le Massif central est de rester une montagne habitée, dynamique, capable d'attirer et de maintenir des entreprises et des actifs. Ce territoire s'appuie sur une meilleure valorisation de la qualité environnementale et des ressources naturelles ainsi qu'à l'innovation de ses acteurs, afin de construire de nouveaux modèles de développement.

Pour la période 2014-2020, deux programmes financiers permettent conjointement de mettre en œuvre cette stratégie de développement, en complément des politiques régionales ou locales : la convention de Massif central, contrat de plan interrégional réunissant l'Etat, les Régions et les Départements et le programme opérationnel interrégional Massif central (fonds européens).

Cela représente 143 millions d'euros, dont 40 millions d'euros de Fonds européen de développement régional (FEDER) mobilisés.

Le territoire

Vaste comme l'Autriche ou le Portugal, le Massif central s'étale sur 85.000 km², couvre quatre « grandes » régions et 22 départements en partie ou en totalité et compte 3,8 millions d'habitants.

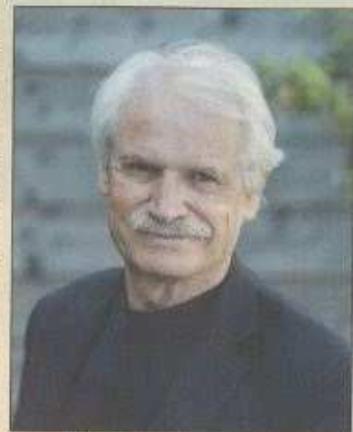
Le périmètre du Massif central est réparti sur 4 grandes régions, 22 départements, 516 cantons et 4.068 communes. Ce périmètre croise également des entités administratives (arrondissements, EPCI, etc.) ainsi que des zonages spécifiques (PLU, SCOT, PNR, ZRR, etc.).

Forêts, lacs, prairies, montagnes... Le Massif central est composé d'une mosaïque de paysages, qui constitue un formidable patrimoine naturel et culturel. Le territoire compte d'ailleurs dix Parcs naturels régionaux, deux PNR en préfiguration, et le Parc national des Cévennes.

Communiqué du Parc naturel régional des Grands Causses

EN QUELQUES MOTS...

★ Vous connaissez ses superbes photos de la Terre vue du ciel, son engagement pour sauver la planète par le biais de sa fondation GoodPlanet et sa voix posée appelant à la vigilance pour préserver des pans entiers de biodiversité notamment dans ses films « Home » ou encore « Human ». Le photographe, reporter, réalisateur et écologiste Yann Arthus-Bertrand sera le grand témoin de la soirée de lancement du « Plan climat air énergie territorial » du Parc naturel régional des Grands Causses, jeudi 29 mars, à 20 h 45, au cinéma de Millau (rue de la Pépinière).



Yann Arthus-Bertrand sera présent à Millau, jeudi 29 mars.

« En 2009, le territoire a souhaité s'engager dans un Plan climat énergie territorial avec pour objectif, d'atteindre l'équilibre énergétique à l'horizon 2030 », explique le Parc des Grands Causses dans un communiqué. « Entre innovations et actions concrètes, le Parc a bénéficié du label "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" de l'Etat en 2015, et a adhéré au réseau "Territoires à énergie positive" en 2017. Les communautés de communes ont confié l'élaboration du désormais "Plan climat air énergie territorial" au syndicat mixte du Parc. Il a pour but de contribuer à l'atténuation du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. Il comprend, en sus, les aspects liés à la qualité de l'air. »

Après un accueil dès 20 h 45, la soirée du jeudi 29 mars commencera à 21 h par un retour sur 10 ans de politique énergie-climat par Florent Tarrisse, directeur général des services du Parc. A 21 h 15, Yann Arthus-Bertrand, grand témoin, interviendra sur les enjeux du changement climatique à l'échelle mondiale, sur son expérience et sur l'action de sa fondation. A 21 h 45, une table ronde sur le thème « la transition énergétique, un enjeu local pour répondre aux problématiques globales ? » aura lieu avec Yann Arthus-Bertrand, José Bové (député européen), Agnès Langevine (vice-présidente de la Région Occitanie, déléguée à la transition écologique et énergétique, à la biodiversité, à l'économie circulaire et aux déchets) et Alain Fauconnier (président du Parc des Grands Causses). L'ensemble de la soirée sera animée par Yannick Régnier, responsable de projets énergie et territoires au CLER (Réseau pour la transition énergétique). Entrée libre pour le grand public.

En avant-goût, vous pourrez voir le film « Human » diffusé, mardi 27 mars, à 20 h 45, au cinéma de Millau. Entrée libre pour tous dans la limite de 150 places.

Retrouvez-nous
sur Facebook



La DDT inaugure ses nouveaux locaux millavois



Une visite guidée des lieux a été organisée, lundi 19 mars.

INAUGURATION « *Ce n'est pas tous les jours qu'une agence territoriale de l'Etat change de site* ». Dans des locaux flambant neufs qui sentent encore la peinture fraîche, Laurent Wendling, directeur de la DDT, a souhaité débiter son long discours en soulignant la singularité de l'instant. La Direction Départementale des Territoires vient de

transférer les bureaux de son «agence sud» au premier étage du 71 boulevard de l'Ayrolle, siège du Parc des Grands Causses. Le bâtiment, dans lequel le Parc naturel conserve les trois autres niveaux, fait l'objet d'importantes rénovations depuis de longs mois. La fin du chantier devrait être inaugurée courant avril, mais la DDT, elle,

dispose déjà de ses nouvelles pénates. En réalité, les quatorze employés qui y travaillent ont emménagé depuis fin décembre, après la fin du bail du 37, avenue Gambetta, leur précédent QG. Ce dernier était devenu trop grand après la dispersion de plusieurs services sur le territoire.

T.D.

Randonnée

Le Sentier des échelles à nouveau accessible

Il a fallu un peu plus d'une année pour que le célèbre chemin de randonnée soit réemprunté par les marcheurs, après un éboulement qui ne garantissait plus la sécurité. Dimanche 18 mars, 150 personnes étaient présentes pour la réouverture officielle.

Les Italiens le disent : « *Marzo è pazzo !* ». Comprenez littéralement : « *Mars est fou !* ». Pour la réouverture du Sentier des échelles, dimanche 18, les quelque 150 randonneurs, qui ont répondu à l'invitation de l'Association des anciens élèves de Roquefort, en ont eu la confirmation. Ils ont eu le droit à tout : giboulées, grêle, quelques rayons de soleil, un vent parfois glacial... Mais pour traverser ce parcours mythique, qui débouche sur le plateau du Combalou et fait passer près d'un ancien temple gallo-romain, tous étaient prêts à se mouiller et à transpirer.

Emprunter le Sentier des échelles, d'une longueur de



Les randonneurs passent à travers d'immenses blocs de roche.

6,5 km, d'un dénivelé positif de 395 m et d'une altitude maximale de 798 m, c'est l'assurance de rester bouche bée. Les gouffres, les pentes vertigineuses, les chaos de pierres, mais aussi et surtout les vues imprenables sur le village, le Larzac et la campagne Sud-Aveyronnaise se multiplient.

Le circuit a été fermé le 1^{er} février 2017, suite à un éboulement. Depuis cette date, les équipes du Parc naturel régional des Grands Causses se sont mobilisées pour permettre à nouveau son accessibilité, avec un parcours modifié.

Un pan de l'histoire de la cité fromagère

Pour la réouverture officielle du Sentier des échelles, Bernard Cros était présent. L'homme n'est pas n'importe qui puisque c'est lui qui, dans les années 1980, a « *refait tout le circuit* », alors qu'« *il était complètement bouché* ». « *Je suis allé au cadastre, j'ai tout balisé moi-même* », se souvient le natif de Roquefort. Alors, avant que le



Au bord des éboulis, il est préférable d'y aller à la queue leu-leu.

ruban ne soit coupé, symbole de l'inauguration du nouveau tracé, des applaudissements fournis lui ont été adressés.

Le Sentier des échelles est un pan du patrimoine de la cité fromagère. Le Combalou servait auparavant de lieu de pâturage aux brebis de la ferme du Mas de Roquefort. La jasse présente sur le plateau témoigne encore de cette époque. Autrefois, un

garçon de ferme empruntait, chaque jour, ce raccourci, au milieu des éboulis, pour apporter à manger au berger. Il utilisait deux échelles, dont la dernière lui permettait d'accéder au sommet, au niveau du trou de la Lune.

Célian GUIGNARD

Lire également en page 24, dans la rubrique Roquefort.



Au sommet, à travers le trou de la Lune, apparaît la salle des fêtes, lieu de départ de la randonnée, en contre-bas.



La dernière vieille échelle a été remplacée par un petit escalier, mais ce dernier remplit toujours la même fonction.



Lauras et la campagne sud-aveyronnaise se dévoilent.

LA NOUVEAUTÉ

Un groupe de crise contre les chenilles



La sous-préfecture prend le problème de la chenille processionnaire à bras-le-corps. En début de semaine, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la Direction départementale des territoires (DDT), le sous-préfet, Patrick Bernié, a annoncé la création d'un groupe de travail en mode « *gestion de crise* ». Celui-ci, piloté par le Parc naturel régional (PNR) des

grands causses et la communauté de communes de Millau, va plancher sur des solutions qui se doivent d'être efficaces, afin de ne pas mettre en danger la prochaine saison touristique. Il se réunira autour du sous-préfet tous les quinze jours. Cela vient en complément des actions déjà menées par le PNR, et présentées début mars (*lire nos précédentes éditions*).

Roquefort-sur-Soulzon

Le nouveau chemin des Échelles inauguré

Les marcheurs devraient être séduits par ce sentier.



■ Un peu de courage pour affronter le temps et la montée, et du vin chaud à l'arrivée.

Dimanche 18 mars, le nouveau tracé du chemin des Échelles a été inauguré par le maire de Roquefort, Bernard Sirgue, entouré de trois conseillers municipaux : Marie-Christine Lafon, Jean-Guy Mialet et Benoît Viguié, ainsi que Bernard Cros, qui dans les années 80 avait remis en état le premier sentier des Échelles jusqu'au Combalou et créé le tour qui ramène les promeneurs sur Roquefort en passant par le col des Aiguïères et l'ancien cimetière.

Une vue à couper le souffle

En effet, l'ancien chemin menant jusqu'à la Jasse, en haut du Combalou, devenait de plus en plus dangereux. La passerelle des Oiseaux, mise en place il y a une vingtaine d'années, avait subi de gros dégâts à cause de la chute de

blocs de pierre. Aussi, la décision d'éloigner les promeneurs un tant soit peu des falaises s'est imposée, d'autant que c'est aussi l'occasion d'offrir au randonneur une superbe vue sur les villages de Roquefort, Lauras et Tournemire, ainsi qu'un panorama à couper le souffle à 360 degrés avec vue sur le Merdelou, le Lévézou et le Larzac, une fois arrivé sur le Combalou.

Le Parc des Grands Causses a été chargé, avec M. Atché, de trouver, tracer et ouvrir ce nouveau chemin. Pour remplacer les échelles, un escalier sécurisé a été mis en place pour gravir les derniers mètres d'ascension grâce à l'entreprise Métal Service de Saint-Affrique qui s'est chargée du travail. Afin de conserver toute son authenticité au cadre, elle a aussi orné la rampe d'une cardabelle et

d'une brebis rappelant l'esprit du pays.

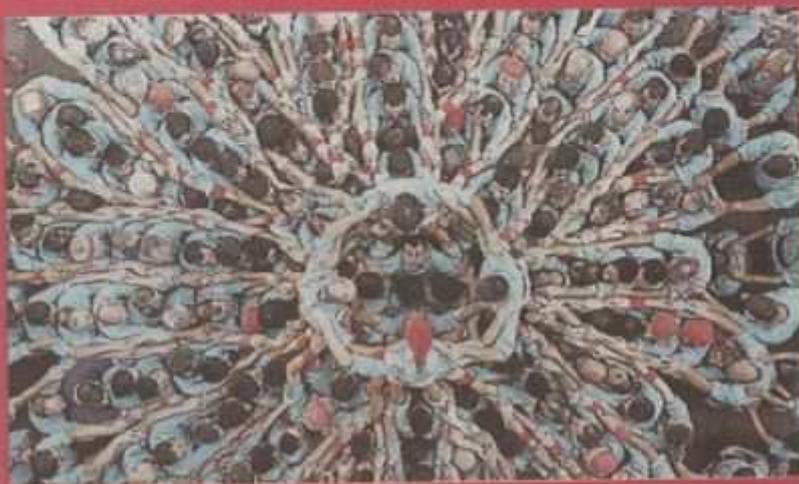
L'association des anciens élèves de Roquefort a activement participé à cette inauguration en proposant un vin chaud pour les 130 participants après l'effort de la montée au sommet du Combalou, au niveau de la Jasse, breuvage qui a été très apprécié. De retour à la salle des fêtes du village, un goûter était gracieusement offert par la municipalité : fouace, chocolat chaud, café, et bien entendu dégustation de roquefort offert par tous les industriels ont fait l'unanimité des marcheurs.

De l'avis de tous, ce nouveau sentier des Échelles est magnifique et a été sympathiquement inauguré dans la joie et la bonne humeur.

Il n'attend plus que d'être emprunté par de nombreux randonneurs.

LE RENDEZ-VOUS

Le film de Yann Arthus-Bertrand au cinéma



Jeudi soir, le photographe explorateur Yann Arthus-Bertrand sera à Millau pour la soirée de lancement du nouveau Plan climat air énergie territorial (PCAET) du Parc naturel régional des grands causses. Ce mardi soir, le cinéma propose la diffusion de son film, *Human* (photo Polyband Medien GmbH). Ce documentaire, sorti en 2015, donne la parole à de nombreux

habitants du monde. « Ces rencontres poignantes et d'une sincérité rare, mettent en lumière ce que nous sommes, notre part la plus sombre mais aussi ce que nous avons de plus beau et de plus universel », explique la fondation Goodplanet, à l'origine du projet. Pour les deux soirées, le rendez-vous est fixé à 20 h 45, et l'entrée est libre, limitée à 150 places.

« C'est pour la vie sur Terre qu'il faut se battre »

Environnement. Le photographe Yann Arthus-Bertrand sera à Millau ce jeudi soir à l'invitation du PNR des grands causses.

Il sera le grand témoin de la soirée. Yann Arthus-Bertrand sera à Millau ce jeudi soir, invité par le Parc naturel régional des grands causses. Aux côtés de José Bové, Alain Fauconnier et Agnès Langevine (vice-présidente de la Région en charge de la transition écologique et énergétique), il participera à la soirée de lancement du Plan climat énergie territorial (PCET), avec pour objectif, d'atteindre l'équilibre énergétique à l'horizon 2030. Avant de faire une intervention sur les enjeux du changement climatique à l'échelle mondiale, il s'est confié à *Midi Libre*.

De quoi allez-vous parler ce jeudi soir à Millau ?

Je vais expliquer comment je suis arrivé à faire du cinéma et les films que j'ai faits. J'expliquerai surtout que je suis un écolo complètement perdu dans ce qui est en train d'arriver aujourd'hui. Je suis passionné par la nature et les animaux depuis que j'ai 20 ans. Je vais parler de l'appel des 15 000 scientifiques qui ont alerté sur la dégradation de la planète, de la disparition de 90 % des insectes volants en Allemagne, de pourquoi il faut arrêter de manger de la viande industrielle...

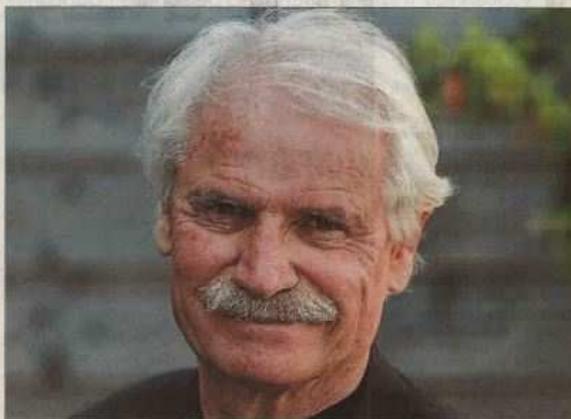
La semaine dernière, un rapport scientifique a annoncé la chute de 30 % de la population d'oiseaux de 30 % en quinze ans. Comment réagissez-vous à ça ?

C'est invraisemblable. L'autre jour, j'étais sur France Inter, dans l'émission *Par Jupiter*, et

en en parlant, j'avais les larmes aux yeux. C'est une émission où tout le monde se moque de tout, mais moi, ça ne me fait pas rire. Je n'ai pas envie de rire avec ça. Il s'agit de la disparition des oiseaux, mais aussi de tout ce qui va avec. Ils meurent car il y a moins d'insectes, donc moins de pollinisation. Tout le monde le sait. Mais on est assez lâches pour protéger notre confort. C'est toujours de la faute des autres. Des politiques qui ne font pas leur boulot, de Monsanto... Mais il y a une responsabilité collective. Je suis en train de faire un film, qui s'appelle *Legacy (Héritage NDLR)*, et qui va être la suite de *Home*. Dix ans après, j'essaie de comprendre pourquoi on en est arrivé là. C'est très spirituel, basé sur l'éthique et la morale personnelle de chacun. C'est difficile de faire un film sur l'écologie aujourd'hui car les chiffres sont tellement mauvais partout. On ne sait plus très bien quoi dire. Chaque année, l'année a été la plus chaude, les émissions de CO₂ sont plus importantes que l'année précédente...

La COP21 avait eu un gros écho en France. Mais deux ans après, on a l'impression que ça n'a pas été suivi d'effets...

C'est toujours la même chose. On pense que les hommes politiques vont régler le problème. Mais on a les hommes politiques qu'on mérite. On n'a pas de gens courageux et engagés. Ils sont perdus dans une démocratie où on doit faire plaisir à tout le monde. Je ne pense pas qu'on pourra se battre pour



Yann Arthus-Bertrand appelle à une prise de conscience de chacun.

QUENTIN JUMEAUCOURT

l'écologie dans une démocratie bienveillante. On est tous responsables. C'est important que chacun se demande ce qu'il peut faire.

Par quoi faut-il commencer ?

Chacun peut faire ce qu'il veut. Mais je pense que le capitalisme est en train de faire mourir le monde. Cette volonté de toujours avoir plus, toujours vouloir grandir, est en train de tuer la planète. Quand je suis né, on était deux milliards, c'est incroyable de penser que dans ma vie, j'ai vu la population mondiale tripler. Nous, on est dans le sixième pays, on a une croissance et on vit dans le confort. Le monde ne pourra pas

avoir le même confort que nous. Je pense qu'on doit vivre une certaine décroissance.

Vous êtes devenu végétarien. C'est dans cette idée de décroissance ?

Si j'étais vraiment en accord avec moi-même, je devrais devenir végétarien et arrêter de prendre des produits industriels. Je veux bien manger du roquefort fait avec des brebis de chez José (Bové, NDLR), mais je ne veux pas acheter du fromage fait avec du lait de fermes de 1 000 vaches. Ça ne veut plus rien dire... On est dans un monde qui tourne à l'envers.

On en revient toujours

au problème économique...

Je pense qu'on doit se prendre davantage en charge. J'étais très ému ce week-end devant les centaines de milliers d'Américains qui sont descendus dans la rue contre les armes. Je pense que la solution elle est là. Sur le Larzac, vous avez des exemples de gens qui se sont engagés. Et je suis ravi de venir car ça a toujours été un exemple de révolution et de savoir dire non.

Vous avez deux films en préparation. De quoi parlent-ils ?

D'abord un film très important sur les femmes, *Woman*, dont je passerai un teaser jeudi au

cinéma de Millau. Je prépare aussi la suite de *Home*. C'est un film difficile, car il faut regarder le monde avec les yeux ouverts et dire aux gens qu'on va vers la fin. Et c'est compliqué. Ça ne donne pas espoir et ce n'est pas facile à vendre aux chaînes de télé...

On vous sent un peu dépité...

Non. Mais j'en ai marre qu'on ne soit pas capable de regarder le monde avec les yeux ouverts. Il y a beaucoup de bonnes initiatives, mais ce n'est pas suffisant. La solution, je pense qu'elle doit venir de la rue, comme ça s'est passé aux États-Unis avec les armes. Qu'on se dise, même si c'est difficile, qu'on arrête de consommer des produits avec des pesticides dedans. Tant qu'on n'aura pas compris qu'on est tous responsables, on ne changera pas.

On peut imaginer un jour une grande marche pour la planète ?

Il faut que ce soit pour plus que pour la planète. La planète elle s'en fout, elle continuera à tourner. C'est pour la vie sur Terre qu'il faut se battre. On parle de quelque chose de grave. De l'avenir. J'ai 72 ans et savoir que mes petits-enfants ne profiteront pas du confort que j'ai eu à cause de ce que j'ai fait, ça ne me rend peut-être pas coupable, mais responsable.

PROPOS RECUELLIS
PAR GUILHEM RICHAUD

► Présentation du Plan climat énergie territorial, ce jeudi à partir de 20 h 45 au cinéma de Millau.

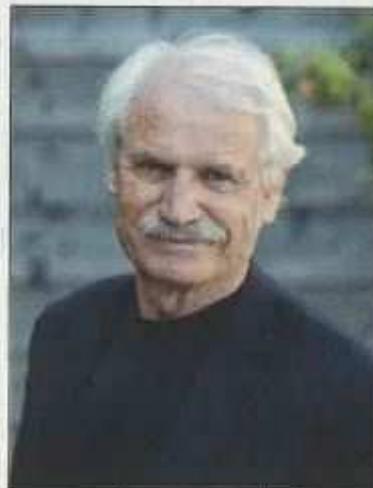
« Plan climat air énergie territorial » du Parc des Grands Causses

Yann Arthus-Bertrand en grand témoin

Le photographe, reporter, réalisateur et écologiste Yann Arthus-Bertrand sera le grand témoin de la soirée de lancement du « Plan climat air énergie territorial » du Parc naturel régional des Grands Causses, jeudi 29 mars, à 20 h 45, au cinéma de Millau (rue de la Pépinière).

« En 2009, le territoire a souhaité s'engager dans un Plan climat énergie territorial avec pour objectif, d'atteindre l'équilibre énergétique à l'horizon 2030 », explique le Parc des Grands Causses dans un communiqué. « Entre innovations et actions concrètes, le Parc a bénéficié du label "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" de l'Etat en 2015, et a adhéré au réseau "Territoires à énergie positive" en 2017. Les communautés de communes ont confié l'élaboration du désormais "Plan climat air énergie territorial" au syndicat mixte du Parc. Il a pour but de contribuer à l'atténuation du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. Il comprend, en sus, les aspects liés à la qualité de l'air. »

Après un accueil dès 20 h 45, la soirée du jeudi 29 mars commencera à 21 h par un retour sur 10 ans de politique énergie-climat par Florent Tarrisse, directeur général des services du Parc. A 21 h 15, Yann Arthus-Bertrand, grand témoin, interviendra sur les enjeux du changement climatique à l'échelle mondiale, sur son expérience et sur l'action de sa fondation. A 21 h 45, une table ronde sur le thème « la transition énergétique, un enjeu local pour répondre aux problématiques globales ? » aura lieu avec Yann Arthus-Bertrand, José Bové (député européen), Agnès Langevine (vice-présidente de la Région Occitanie, déléguée à la transition écologique et énergétique, à la biodiversité, à l'économie circulaire et aux déchets) et Alain Fauconnier (président du Parc des Grands Causses). L'ensemble de la soirée sera animée par Yannick Régnier, responsable de projets énergie et territoires au CLER (Réseau pour la transition énergétique). Entrée libre pour le grand public.



Yann Arthus-Bertrand sera présent à Millau, jeudi 29 mars.